

Réf: Dossier N° 005302

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « NAAK SARL »

Siège social Abidjan, Anyama, Quartier-Anyama,lot 582,ilot 35  
scetion AP parcelle 156

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAAK SARL »

Objet : COMMERCE  
GENERAL  
IMPORT-EXPORT DE MARCHANDISES DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

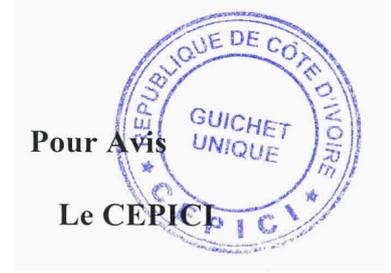
Siège social : Abidjan, Anyama, Quartier-Anyama,lot 582,ilot 35 scetion AP parcelle 156

Gérant : M AMA AKOTTO MICHEL ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01107 du 11/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07403/GTCA/RC/2021 du 11/06/2021



**Pour Avis**

**Le CEPICI**